08 fév 2005 -01:00

Processus électoral en RD Congo

Le Ministre des Affaires étrangères KAREL DE GUCHT a pris connaissance avec intérêt des résultats du « séminaire inter-institutionnel » qui a terminé ses travaux le 4 février à Kinshasa.

Le Ministre des Affaires étrangères KAREL DE GUCHT a pris connaissance avec intérêt des résultats du « séminaire inter-institutionnel » qui a terminé ses travaux le 4 février à Kinshasa.

Bruxelles, le 8/02/2005Le Ministre des Affaires étrangères KAREL DE GUCHT a pris connaissance avec intérêt des résultats du « séminaire inter-institutionnel » qui a terminé ses travaux le 4 février à Kinshasa.Le Ministre salue cette initiative qui avait pour objectif d'améliorer la cohésion de l'équipe de transition et de progresser sur plusieurs questionsessentielles afin de permettre le plus rapidement possible le lancement du processus électoral qui doit culminer avec l'organisation d'élections honnêtes et transparentes en République démocratique du Congo.Le Ministre DE GUCHT espère à ce propos que le « séminaire inter-institutionnel » donnera une nouvelle impulsion et que, grâce aux délibérations approfondies qui ont eu lieu durant le séminaire, les divergences qui empêchaient le lancement du processus électoral auront été définitivement surmontées.Il est essentiel, s'il devait être constaté que les préparatifs sur les plans législatif et logistique ne sont pas complètement achevés pour permettre la tenue des élections avant la date du 30 juin 2005-, que néanmoins des progrès substantiels soient réalisés afin de démontrer à la population que le processus est entamé de manière irréversible.Alors que des progrès ont été enregistrés pour ce qui est de l'élaboration et de l'approbation de la Constitution, il faut à présent que l'enregistrement des électeurs soit lancé le plus tôt possible. En effet, la population sera concrètement impliquée dans cette opération ; il importe dès lors de déterminer les mesures logistiques et institutionnelles nécessaires pour que l'enregistrement puisse commencer dans les prochaines semaines.Dès lors que le « séminaire inter-institutionnel » a permis d'améliorer la cohésion entre les différents partenaires de la transition, chacun doit désormais s'atteler sérieusement à la tâche.Les autorités doivent faire le nécessaire pour impliquer autant que possible, dans le processus, tous les partis qui, à l'époque, ont signé l'accord global et inclusif (base de la transition) et reconnaître les contributions que ceux-ci peuvent apporter.Les autorités doivent s'abstenir de toute forme de répression et intimidation à l'encontre de ces partis ou de la société civile lorsque ceux-ci manifestent leur impatience et expriment leurs critiques.De même, le Ministre DE GUCHT demande à tous les partis et à la société civile de participer au processus en cours ; les critiques doivent être constructives et les contestations s'exprimer de manière non-violenteLe Ministre DE GUCHT se rendra en RDC du 16 au 19 février. Pendant ce voyage, il compte transmettre à toutes les parties ce même message clair et confirmer l'engagement et le soutien de la Belgique à l'égard de ce processus.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
http://diplomatie.belgium.be

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be

.be

© 2020 - news.belgium.be